



AYITI INTEL | ONE-STOP INTELLIGENCE BRIEF

February 28, 2026

Intelligence for Haiti's Democratic Transition

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La Police Nationale d'Haïti a lancé une vaste offensive anti-gang à Tabarre le 27 février, poursuivant un schéma opérationnel soutenu dans les zones est de Port-au-Prince, avec plusieurs membres de gangs tués et une cache d'armes détruite. Une analyse de France24 publiée ce jour a consolidé des évaluations d'experts remettant sérieusement en question la faisabilité électorale, contredisant directement l'optimisme officiel du PM Fils-Aimé et du Secrétaire Rubio. La République Dominicaine a déporté 35 026 Haïtiens en janvier seulement, dépassant la capacité d'absorption nationale. L'engagement confirmé de la France à hauteur de 40 millions EUR pour Haïti et sa contribution de 3,5 millions EUR à la GSF apportent une clarté financière alors que la fenêtre de déploiement d'avril approche.



RÉSUMÉ RAPIDE POUR LES PARTIES PRENANTES

La PNH a mené une vaste opération anti-gang à Tabarre le 27 février ; plusieurs membres de gangs tués, tranchées comblées et une importante cache de cocktails Molotov détruite.

La République Dominicaine a déporté 35 026 Haïtiens en janvier 2026 à un rythme dépassant 1 000 retours forcés par jour vers un pays comptant 1,45 million de personnes déplacées à l'intérieur.

La France a engagé 40 millions EUR au total pour Haïti en 2025 et 3,5 millions EUR spécifiquement pour le fonds fiduciaire de la GSF ; la projection de déploiement d'avril de 6 000 policiers et 5 500 soldats est désormais confirmée publiquement.

Le calendrier du comité sénatorial des finances pour HOPE/HELP reste indéterminé ; plus de 10 000 emplois dans le secteur textile demeurent dans un vide législatif en attente d'un véhicule législatif obligatoire.

La résiliation du TPS pour 350 000 Haïtiens est entrée en vigueur le 2 février 2026 ; un recours judiciaire par les équipes juridiques ayant déjà contesté la précédente résiliation est en cours.

DÉVELOPPEMENT 1: OFFENSIVE DE LA PNH À TABARRE : OPÉRATIONS À HAUTE INTENSITÉ DANS L'EST DE PORT-AU-PRINCE

La Police Nationale d'Haïti a lancé une vaste offensive contre les gangs armés dans la commune de Tabarre à environ 7h30 le 27 février 2026. Plusieurs membres de gangs ont été tués lors des premiers engagements. Des unités spécialisées de la PNH ont comblé les tranchées creusées par les réseaux criminels pour entraver la progression des véhicules blindés. Des fouilles de structures dans la zone opérationnelle ont permis de découvrir une importante cache de cocktails Molotov, qui ont été détruits sur place. Aucune perte dans les rangs de la PNH n'a été signalée dans les premières dépêches de HaitiLibre et du Nouvelliste.

Cette opération fait suite à l'assaut du 31 janvier à Tabarre qui avait tué huit membres de gangs et dégagé le corridor Pont de Tabarre-Carrefour Marassa à l'aide de véhicules blindés et d'engins de chantier. L'exigence récurrente de combler les tranchées indique que les groupes armés déploient systématiquement des obstacles anti-véhiculaires, contraignant la PNH à mener des opérations interarmes plutôt que des actions de maintien de l'ordre standard. Ce schéma tactique est apparu dans au moins deux engagements à Tabarre en l'espace de trente jours.

L'opération de Tabarre doit être lue en parallèle avec l'opération de Kenscoff des 20-21 février qui a tué seize membres de gangs à l'aide de tireurs d'élite et de drones, et l'intervention contre un enlèvement à Delmas le 23 février qui a tué six ravisseurs tout en perdant deux officiers de la PNH. La PNH a réceptionné de nouveaux

véhicules blindés de combat à la douane de Port-au-Prince le 5 février, première acquisition de cette catégorie pour l'institution. À travers ces quatre engagements, la PNH mène désormais des opérations quasi quotidiennes simultanément à Tabarre, Kenscoff, Delmas et Carrefour-Aéroport.

La viabilité constitue le risque opérationnel central. L'action de Delmas du 23 février a coûté deux vies à la PNH contre six membres de gangs tués, un ratio qui signale une résistance létale plutôt qu'un effondrement de la capacité des gangs. Sans le renforcement de la Force de Suppression des Gangs prévu en avril, le tempo opérationnel actuel exerce une pression d'attrition sur un corps de police déjà à ses limites institutionnelles. La saison des pluies de juin-juillet compliquera davantage la mobilité blindée dans les zones basses.



CONTEXTE HISTORIQUE

Tabarre est une zone opérationnelle contestée dans l'est de la zone métropolitaine de Port-au-Prince depuis plusieurs années, occupant une position stratégique sur les axes d'accès à l'Aéroport International Toussaint Louverture. Les missions de sécurité internationales antérieures, dont la MINUSTAH, ont documenté le même schéma de consolidation territoriale des gangs dans les corridors péri-urbains que les opérations actuelles de la PNH tentent d'inverser par la force.

POINTS DE DISCUSSION

La PNH a conduit au moins quatre grandes opérations offensives entre le 20 et le 27 février dans des zones géographiquement distinctes.

La tactique de comblement des tranchées apparaît désormais comme une mesure standardisée de contre-mobilité des gangs nécessitant une réponse de type génie militaire.

Deux officiers de la PNH tués le 23 février confirment que les gangs maintiennent une capacité de résistance létale malgré la pression soutenue.

Les nouveaux véhicules blindés réceptionnés le 5 février permettent des opérations qui n'étaient auparavant pas réalisables pour la PNH.

Le renforcement de la GSF en avril demeure la variable critique pour maintenir le tempo opérationnel actuel au-delà du milieu de l'année.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les organisations internationales devraient mettre à jour leurs évaluations du périmètre de sécurité pour les zones de Tabarre, Delmas et Kenscoff compte tenu d'un statut opérationnel actif mais non résolu.

Les responsables de la sécurité des entreprises devraient noter que les opérations indiquent un statut contesté plutôt que dégagé ; le routage des convois à travers l'est de Port-au-Prince requiert un renseignement actualisé.

Les gouvernements donateurs devraient accélérer la finalisation des engagements financiers envers la GSF avant que la fenêtre de février 2026 ne se ferme avec des lacunes non comblées.

Les acteurs politiques devraient calibrer leurs communications publiques sur les améliorations sécuritaires en précisant que les taux d'attrition de la PNH ne sont pas encore viables sans renforcement.

Les planificateurs logistiques des ONG devraient préparer des protocoles de routage de contingence si les opérations à Tabarre ferment temporairement le corridor du Pont de Tabarre.



CONFIANCE



Haute confiance basée sur les rapports institutionnels officiels.

DÉVELOPPEMENT 2: CRISE DE FAISABILITÉ ÉLECTORALE : L'ANALYSE D'EXPERTS CONTREDIT LA POSTURE OFFICIELLE

Une analyse de France24 publiée le 28 février 2026 a consolidé les évaluations de trois experts académiques indépendants qui remettent collectivement en question la viabilité du calendrier électoral haïtien. Alex Dupuy de l'Université Wesleyan a estimé que la Police Nationale d'Haïti manque de puissance de feu et de ressources pour des opérations à l'échelle militaire, et a caractérisé la mission multinationale dirigée par le Kenya comme ayant accompli une pacification limitée avec un personnel dépourvu de contexte haïtien et de maîtrise linguistique. Eduardo Gamarra de l'Université Internationale de Floride a identifié l'absence d'un registre électoral fiable, d'un système de partis politiques opérationnel et de toute capacité organisationnelle réelle pour conduire un scrutin. Gamarra a également identifié un sentiment croissant de fatigue des donateurs envers Haïti parmi les gouvernements contributeurs.



Ce consensus d'experts contredit directement les postures officielles publiques. Le PM Alix Didier Fils-Aimé a déclaré le 26 février être confiant que les élections se tiendraient avant la fin de l'année. Le Secrétaire Rubio, lors de la réunion de la CARICOM, a salué les progrès accomplis sur la force anti-gang. Aucune de ces déclarations n'a abordé les prérequis structurels que les experts identifient comme absents. L'écart entre la confiance officielle et l'évaluation des experts n'est pas une question d'interprétation ; il reflète la différence entre les messages politiques et les conditions réelles sur le terrain.



Le Conseil Électoral Provisoire a lui-même reconnu que vingt-trois communes demeurent sous contrôle des gangs et que la sécurité est un prérequis pour la date cible du vote du 30 août. Cette reconnaissance interne du CEP rejoint la critique des experts plutôt que la confiance publique du PM Fils-Aimé. L'Article 12 du Pacte National, qui envisage des modifications constitutionnelles par un mécanisme électoral que le CEP considère hors de son autorité légale, ajoute une dimension procédurale aux préoccupations opérationnelles et sécuritaires déjà documentées.

Gamarra a identifié deux voies structurelles : une action militaire soutenue suffisante pour démanteler le contrôle territorial des gangs, ou une intégration politique négociée des dirigeants de factions armées. Aucune de ces voies n'a de calendrier défini compatible avec un vote au 30 août. L'analyse de France24 a noté que le Pacte National ne précise pas de calendrier clair pour le départ du Premier Ministre, laissant la situation finale de l'arrangement de gouvernance actuel formellement indéfinie.



CONTEXTE HISTORIQUE

Haïti n'a pas tenu d'élection nationale contestée depuis 2016, et les efforts internationaux antérieurs, dont les quatorze années de présence de la MINUSTAH, n'ont pas réussi à créer des conditions de sécurité durables pour la consolidation démocratique. Le cycle électoral 2015-2016 a été annulé pour fraude, établissant un précédent de processus contestés que les acteurs gouvernementaux actuels doivent activement contrecarrer.

POINTS DE DISCUSSION

Trois experts académiques indépendants spécialisés dans Haïti ont publié un scepticisme coordonné quant à la faisabilité électorale dans les conditions actuelles.

Le CEP lui-même reconnaît vingt-trois communes sous contrôle des gangs comme un défi préalable en matière de sécurité, validant en interne les préoccupations des experts.



La déclaration de confiance du PM Fils-Aimé pour la fin de l'année et les évaluations structurelles des experts décrivent des conditions de terrain incompatibles.

Le calendrier indéfini du départ du PM dans le Pacte National crée une exposition à des contestations de légitimité alors que les acteurs politiques non affiliés surveillent la structure à durée indéterminée du mandat. Les procédures de modification constitutionnelle de l'Article 12 font face à un défi d'autorité légale du CEP qui demeure non résolu.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les organisations internationales devraient demander au CEP ses métriques spécifiques de seuil de sécurité pour la date du vote du 30 août afin de calibrer la planification de contingence.

Les missions diplomatiques devraient distinguer entre le langage public de soutien électoral et les hypothèses opérationnelles de planification interne dans leurs rapports internes.

La communauté des affaires devrait noter que l'incertitude électorale s'étendant au-delà du 30 août représente un scénario de planification de référence, non un scénario catastrophe.

Les acteurs politiques engagés dans le Pacte devraient définir un calendrier clair de départ du PM avant que les contestations de légitimité des acteurs exclus ne s'intensifient.

Les gouvernements donateurs finançant la préparation électorale devraient conditionner les décaissements à des critères de sécurité mesurables dans les communes sous contrôle des gangs.



CONFIANCE



Confiance modérée basée sur des rapports institutionnels partiels.

DÉVELOPPEMENT 3: VAGUE DE DÉPORTATIONS DE LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : 35 026 EN JANVIER SEULEMENT

La Direction Générale des Migrations de la République Dominicaine a rapporté que 35 026 Haïtiens ont été déportés en janvier 2026 seulement, avec 38 392 personnes interpellées durant la même période. Les déportations ont été traitées par les postes-frontières de Dajabón, Elías Piña, Jimaní et Pedernales. L'écart entre les interpellations et les déportations suggère un arriéré de traitement qui maintiendra des flux de retours élevés en février et mars.

Pour l'ensemble de l'année 2025, la République Dominicaine a déporté 379 553 Haïtiens à travers 6 535 opérations de contrôle migratoire coordonnées par les Forces Armées et la Police Nationale dominicaines. Les données de l'OIM couvrant toutes les sources de déportations font état de 270 214 retours totaux vers Haïti en 2025, soit une augmentation de trente-six pour cent par rapport à 2024, la République Dominicaine représentant quatre-vingt-dix-huit pour cent de tous les retours forcés mondiaux. Le taux de janvier 2026 de 35 026 en un mois, s'il se maintient, se projetterait à plus de 420 000 retours annuels, dépassant même le record de 2025.

Haïti absorbe ces retours sur fond de 1,45 million de personnes déplacées à l'intérieur, 5,7 millions de personnes en insécurité alimentaire et un contrôle des gangs sur la majeure partie de la capitale. La majorité des rapatriés sont traités par les départements frontaliers qui ont une capacité d'accueil municipale limitée et aucune infrastructure formelle de réintégration à l'échelle requise. Les communautés frontalières du Nord-Ouest, de l'Artibonite et du Sud-Est absorbent une pression secondaire de déplacement due aux rapatriés ne pouvant pas accéder à leurs zones d'origine en raison du contrôle territorial des gangs ou des inondations.

L'implication opérationnelle pour les acteurs humanitaires est une cascade de déplacement composée. Des rapatriés forcés entrant dans un pays où les mouvements internes sont restreints par des barrages de gangs, où 1,45 million de personnes sont déjà déplacées et où l'insécurité alimentaire touche quarante-huit pour cent de la population créent un multiplicateur de pression humanitaire sans mécanisme d'absorption visible. Les points de réception de l'OIM aux principaux postes-frontières représentent la principale infrastructure de soutien documentée.



CONTEXTE HISTORIQUE

Les relations migratoires dominico-haïtiennes sont structurellement asymétriques depuis la décision du Tribunal Constitutionnel de 2013 qui a rétroactivement retiré la citoyenneté aux Dominicains d'ascendance haïtienne, déclenchant une apatridie de masse et accélérant les migrations de retour. L'accélération des déportations de 2025-2026 représente une escalade quantitative d'un schéma qui est opérationnellement significatif depuis 2015.

POINTS DE DISCUSSION

35 026 Haïtiens déportés en janvier 2026 représentent un rythme de plus de 1 000 retours forcés par jour. La République Dominicaine a représenté quatre-vingt-dix-huit pour cent de tous les retours forcés mondiaux vers Haïti en 2025 selon les données de l'OIM.

La base de déplacement existante d'Haïti de 1,45 million de PDI n'a aucune capacité d'absorber des flux supplémentaires de retours forcés à grande échelle.

Les départements frontaliers manquent d'infrastructure formelle de réintégration à l'échelle requise par les volumes de retours actuels.

L'augmentation de trente-six pour cent d'une année sur l'autre en 2025 suggère une escalade structurelle plutôt qu'une vague d'application temporaire.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les organisations humanitaires devraient étendre la capacité d'accueil aux frontières de Dajabón, Jimaní et Malpasse en anticipation de volumes de retours élevés continus projetés.

Les organisations internationales devraient commander des évaluations formelles de la capacité d'absorption pour les départements frontaliers avec les données actuelles sur les PDI et la sécurité alimentaire superposées. Les missions diplomatiques à Saint-Domingue devraient solliciter auprès de la DGM des clarifications sur la question de savoir si le volume de janvier reflète une accélération politique ou un schéma d'application saisonnier.

La communauté des affaires exposée aux chaînes d'approvisionnement en Artibonite et dans les départements frontaliers devrait évaluer les perturbations du marché du travail dues aux concentrations de rapatriés forcés. Les acteurs politiques engagés avec la diaspora devraient aborder directement la trajectoire des déportations de la RD dans les communications communautaires compte tenu de la visibilité du volume dans les médias de la diaspora.



CONFIANCE



Haute confiance basée sur les rapports institutionnels officiels.

DÉVELOPPEMENT 4: FINANCEMENT DE LA GSF, TRANSITION GOUVERNEMENTALE ET DIASPORA : MISE À JOUR CONSOLIDÉE

L'allocation du 18 février du Ministre des Affaires Étrangères français Jean-Noël Barrot devant le Sénat français a fourni le compte rendu public le plus détaillé de l'engagement d'un contributeur international envers Haïti. La France a engagé environ 40 millions EUR au total en 2025 dans les catégories sécurité, humanitaire et développement : 17 millions EUR en aide humanitaire comprenant des cantines scolaires, 17 millions EUR en projets de développement de l'AFD couvrant la santé, l'éducation, la gouvernance et l'agriculture, 4 millions EUR en soutien aux Forces Armées d'Haïti et aux forces de sécurité, et une nouvelle contribution de 3,5 millions EUR au fonds fiduciaire de la GSF. Barrot a projeté un déploiement progressif de la GSF de 6 000 policiers et 5 500 soldats sur les fenêtres d'avril et septembre 2026, le calendrier public le plus concret disponible de tout gouvernement contributeur.

L'Organisation Internationale de la Francophonie a émis une déclaration début février exprimant sa préoccupation face au fait que la fragmentation persistante de la classe politique nationale haïtienne n'avait pas produit un consensus suffisamment large. L'OIF a formellement noté que le pouvoir est exercé depuis le 7 février 2026 par le Conseil des Ministres sous la présidence du Premier Ministre suite à l'expiration du mandat originel du Conseil Présidentiel de Transition. L'OIF a appelé les leaders politiques à prioriser l'intérêt national au-dessus des positionnements partisans. Cette reconnaissance multilatérale du déficit de gouvernance est significative car elle émane d'un organe à la crédibilité d'observateur distincte des partenaires bilatéraux directs.



L'extension des préférences commerciales HOPE/HELP a été adoptée par la Chambre à 345 contre 45 le 12 janvier mais fait face à un blocage sénatorial sans calendrier de séance du comité des finances. Le véhicule le plus viable pour l'adoption reste un texte législatif obligatoire, mais les négociations sénatoriales sont bloquées par des disputes sur le DHS et la politique migratoire sans rapport avec Haïti. Le Sénateur Warnock a appelé à une action immédiate du Sénat ; la Représentante Salazar a souligné les plus de 10 000 emplois haïtiens en jeu et le rôle du programme dans la réduction de la pression migratoire. Sans adoption sénatoriale, l'extension rétroactive à partir de septembre 2025 fournit une couverture légale mais la confiance des investisseurs dans la viabilité à long terme du secteur textile demeure structurellement compromise.

Sur les développements de la diaspora, la personnalité médiatique Carel Pedre a été libéré du Centre de Traitement de Krome en Floride le 27 février après plus de deux mois en détention administrative. Les charges criminelles de violences conjugales légères, qui avaient motivé son arrestation du 21 décembre 2025, ont été ultérieurement abandonnées et un juge de Floride a approuvé la libération sous caution. Son affaire a retenu l'attention soutenue de la diaspora en raison de son profil d'animateur de la plateforme Chokarella. Séparément, la résiliation par le DHS du Statut de Protection Temporaire pour les Haïtiens, effective au 2 février 2026, affecte environ 350 000 Haïtiens. Le recours judiciaire par les avocats ayant précédemment défait la tentative précédente de résiliation du TPS est en cours sans calendrier de décision confirmé.



CONTEXTE HISTORIQUE

L'engagement historique de la France envers Haïti porte des dimensions d'héritage colonial qui rendent les divulgations financières publiques politiquement sensibles dans les deux pays. Le programme HOPE/HELP, adopté pour la première fois en 2006 suite à la période de crise politique dévastatrice de 2004-2006, a été le principal mécanisme législatif américain pour l'intégration économique d'Haïti et a nécessité des renouvellements périodiques par la construction de coalitions bipartisanes.

POINTS DE DISCUSSION

La contribution de 3,5 millions EUR de la France à la GSF et la projection de déploiement 6 000-plus-5 500 de Barrot fournissent le calendrier d'engagement international le plus clair désormais disponible sur la place publique.

La reconnaissance formelle par l'OIF de l'arrangement de gouvernance du Conseil des Ministres valide la transition post-CPT comme un cadre de gouvernance internationalement reconnu, bien que pas idéalement structuré.

Le blocage sénatorial de HOPE/HELP dans un scénario de véhicule obligatoire crée une incertitude pour les investisseurs dans un secteur employant plus de 10 000 travailleurs haïtiens.

La libération de Carel Pedre résout une affaire très médiatisée de la diaspora mais illustre l'exposition juridique à laquelle font face les Haïtiens éminents dans le système d'immigration américain.

La résiliation du TPS pour 350 000 Haïtiens est la menace politique la plus importante non résolue affectant la diaspora, le recours judiciaire étant le seul mécanisme de secours à court terme.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les gouvernements donateurs devraient utiliser le détail public de 40 millions EUR de la France comme référence de transparence et publier des comptes rendus comparables de leurs contributions.

Les organisations internationales surveillant la légitimité de la gouvernance devraient suivre le positionnement de l'OIF comme indicateur avancé du consensus multilatéral sur l'arrangement du Conseil des Ministres d'Haïti. La communauté des affaires exposée au secteur textile haïtien devrait planifier des scénarios pour l'adoption de HOPE/HELP dans un véhicule de financement gouvernemental versus un texte autonome sur des échéances différentes.

Les organisations de services juridiques pour la diaspora devraient intensifier la sensibilisation auprès des Haïtiens affectés par le TPS concernant les procédures judiciaires et les exigences de maintien du statut pendant le litige.

Les missions diplomatiques devraient évaluer si l'engagement autour de la candidature de Bachelet au poste de SG de l'ONU par le Chili, le Mexique et le Brésil crée une fenêtre de levier pour Haïti dans les forums multilatéraux avant la fin de l'année.



CONFIANCE



Confiance modérée basée sur des rapports institutionnels partiels.

À SURVEILLER

PROCHAINES 24 À 48 HEURES

Surveiller les communications de la PNH concernant le suivi opérationnel à Tabarre. Si la PNH annonce la consolidation et le déploiement permanent dans les zones dégagées, la trajectoire est vers un gain sécuritaire soutenu ; si le silence s'ensuit, le ré-enracinement des gangs est le risque. La finalisation des engagements financiers envers la GSF, que la fenêtre de février 2026 ciblait, devrait produire des déclarations confirmatoires ou révéler des lacunes de contribution dans la période immédiate.

CETTE SEMAINE

Suivre si le comité sénatorial des finances programme une action sur HOPE/HELP dans le contexte des négociations de financement gouvernemental ; toute date de séance ou inclusion confirmée dans un véhicule modifie significativement le calcul du risque pour le secteur textile. La réponse du CEP à la question d'autorité constitutionnelle non résolue de l'Article 12 issue du compte rendu du 25 février est un point de surveillance de gouvernance. Les développements du litige TPS au niveau judiciaire, incluant tout arrêt d'urgence ou ordonnance de calendrier, détermineront la sécurité du statut à court terme pour 350 000 Haïtiens. L'impact des inondations et des glissements de terrain à Cap-Haïtien doit être surveillé si les pluies saisonnières se poursuivent ; la déclaration d'urgence environnementale de décembre 2024 indique une vulnérabilité structurelle.

HORIZON STRATÉGIQUE

La fenêtre de déploiement de la GSF en avril est la variable la plus déterminante à court terme pour la faisabilité

électorale. Si 6 000 policiers se déploient comme le a projeté Barrot de France, les prérequis de sécurité pour étendre l'inscription des électeurs dans les communes actuellement sous contrôle des gangs deviennent mesurables. Si le déploiement glisse ou tombe en dessous des chiffres projetés, la date de vote du 30 août fait face à une impossibilité structurelle plutôt qu'à un défi opérationnel. La trajectoire des déportations de la RD à plus de 35 000 par mois est insoutenable pour la capacité d'absorption domestique haïtienne et nécessitera soit un engagement diplomatique soit une classification d'urgence humanitaire avant le milieu de l'année. Le mandat à durée indéterminée du PM Fils-Aimé en vertu du Pacte National fera face à une pression croissante de légitimité de la part des acteurs politiques exclus à mesure que l'incertitude du calendrier électoral s'étend.

SOURCES PRIMAIRES

1. HaitiLibre, Haiti News Zapping, 27 février 2026.
<https://www.haitilibre.com/en/news-46957-haiti-news-zapping.html>
2. Le Nouvelliste, Opération anti-gang de la PNH à Tabarre, 27 février 2026.
<https://lenouvelliste.com/article/264672/operation-anti-gang-de-la-pnh-a-tabarre>
3. Le National, La PNH poursuit son offensive contre les gangs armés.
https://www.lenational.org/post_article.php?pol=7543
4. France24, Les États-Unis saluent les progrès sur la force anti-gang d'Haïti mais les élections font face à de sérieux obstacles, 28 février 2026.
<https://www.france24.com/en/americas/20260228-us-hails-progress-haiti-anti-gang-force-rubio-elections>
5. HaitiLibre, Haïti Sécurité : Enlèvement déjoué, 8 morts dont 2 policiers, 23 février 2026.
<https://www.haitilibre.com/en/news-46921-haiti-security-kidnapping-foiled-8-dead-including-2-police-officers.html>
6. HaitiLibre, Haïti Kenscoff : Opération à grande échelle, au moins 16 bandits tués, 21 février 2026.
<https://www.haitilibre.com/en/news-46905-haiti-kenscoff-large-scale-operation-at-least-16-bandits-killed.html>
7. Canada-Haïti, La route d'Haïti vers les élections 2026 : le CEP révisé le calendrier et maintient la date du vote au 30 août.
<https://canada-haiti.ca/content/inside-haitis-road-2026-elections-cep-revises-calendar-keeps-aug-30-vote-date>
8. Jamaica Gleaner, Le Premier Ministre haïtien confiant que le pays tiendra des élections avant la fin de l'année, 26 février 2026.
<http://jamaica-gleaner.com/article/world-news/20260226/haitian-prime-minister-confident-country-will-hold-elections-year-end>
9. ReliefWeb / OIM, Haïti : Informations clés sur les retours forcés en Haïti en 2025.
<https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-key-information-forced-returns-haiti-2025>
10. Organisation Internationale de la Francophonie, Haïti : l'OIF appelle à un consensus national en faveur de la stabilité, 10 février 2026.
<https://www.francophonie.org/haiti-loif-appelle-a-un-consensus-national-en-faveur-de-la-stabilite-et-de-la-tenue-d-elections-83>
11. Vie-Publique, Discours de M. Jean-Noël Barrot, Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères, 18 février

2026. <https://www.vie-publique.fr/discours/302165-jean-noel-barrot-18022026-france-haiti>

12. HaitiLibre, Haïti FLASH : Premières informations sur les contributions internationales à la GSF.
<https://www.haitilibre.com/en/news-46393-haiti-flash-first-infos-on-international-contributions-to-the-gsf.html>

13. JD Supra, Sujets chauds du commerce international, février 2026 : Renouvellement de HOPE/HELP pour Haïti. <https://www.jdsupra.com/legalnews/hot-topics-in-international-trade-7738601/>

14. Bureau du Sénateur Warnock, Déclaration de Warnock sur l'AGOA et l'avancement de la réautorisation HOPE/HELP d'Haïti au Sénat.
<https://www.warnock.senate.gov/newsroom/press-releases/warnock-statement-on-agoa-haiti-hope-help-reauthorization-advan>

15. Juno7, Mise à jour : Carel Pedre libéré après approbation de la libération sous caution, 27 février 2026.
<https://www.juno7.ht/carel-pedre-release-bail-approved-florida/>

16. IJDH, Le DHS redésigne Haïti pour le Statut de Protection Temporaire.
<https://www.ijdh.org/our-work/immigration-and-asylum/temporary-protected-status/>

17. Le Nouvelliste, Le CEP n'a pas l'autorité pour modifier la Constitution comme le prévoit le Pacte National, 25 février 2026.
<https://lenouvelliste.com/en/article/264647/cep-lacks-authority-to-change-the-constitution-as-intended-by-the-national-pact-for>

18. Radio Écoute FM (Facebook), Bulletin du 27 février 2026 Cap-Haïtien : Glissement de terrain, 5 blessés graves. [Source médias sociaux ; aucune source institutionnelle disponible pour ce rapport de glissement de terrain.] <https://www.facebook.com/radioecoutefm/videos/4070746743215915/>